

Définition et objectifs du plan d'action intégré

Le plan d'action intégré s'adresse aux membres de Solidarité Mercier-Est.

Le plan d'action intégré **NOM** est l'aboutissement de la démarche du forum Agir pour mon quartier qui s'est terminée le 26 octobre 2013. Celle-ci avait alors permis de mettre de l'avant 20 priorités de développement local dans les axes de développement social et de développement du territoire. Le plan répond à plusieurs objectifs. Les voici :

Mobilisation et communication

- Mobiliser les acteurs autour d'une vision commune;
- Permettre aux enjeux émergents d'être priorisés tout en renonçant consciemment à la réalisation de d'autres;
- Promouvoir la valeur ajoutée du travail collectif dans une communauté, Mercier-Est.

Organisationnel

- Ordonner les priorités de quartier sur un horizon de 3 ans;
- Organiser le travail collectif autour des priorités de quartier en développant et consolidant un leadership autour de celles-ci;
- Planifier les processus autour du développement d'actions collectives concrètes et structurantes en lien avec les priorités de quartier;
- Avoir un outil de suivi du travail collectif dans Mercier-Est.

Financier

- Orienter l'attribution des enveloppes de financement accordées au quartier.

Évaluation

- Évaluer la contribution et l'impact des actions menées par la communauté de Mercier-Est sur les priorités ciblées;
- Diffuser les réalisations et leurs retombées dans le milieu;
- Évaluer et documenter les pratiques et les processus.

Une fois le plan d'action intégré adopté, l'assemblée régulière de membres (ARM) en fera un suivi régulier. Toutes modifications à ce plan devront être avalisées par l'ARM.

À cette définition et ces objectifs, s'ajouteront une définition des rôles et responsabilités de chacun dans la concertation.